

Guide du lecteur de la médiathèque

Valentin Haüy É 2011

L'Équipe de la médiathèque vous souhaite la bienvenue et se fait un plaisir de vous présenter ses services. Bonne lecture !

Sommaire

1. La médiathèque, pour qui ? Pourquoi ?.....	2
2. Comment emprunter des livres, films et partitions ?	6
3. Comment télécharger des livres audio ?	11
4. Quelles autres activités autour du livre ?	13
5. Questions diverses.....	17

1. La médiathèque, pour qui ? Pourquoi ?

Qui peut s'inscrire ?

La médiathèque Valentin Haüy s'adresse à toutes les personnes ne pouvant plus lire l'imprimé ordinaire correctement.

Elle vous propose plus de 20 000 livres en braille, plus de 4500 livres audio Daisy, plus de 2500 en gros caractères, plus de 160 films en audio-description et 10 000 partitions musicales en braille. Vous êtes aussi invités à participer à des activités autour des livres.

Comment s'inscrire ?

L'inscription et l'emprunt sont gratuits (cependant, si vous souhaitez emprunter des livres en gros caractères par correspondance, une participation aux frais de port vous sera demandée).

Pour s'inscrire, il est nécessaire de présenter sa

carte d'invalidité (taux d'invalidité égal ou supérieur à 80%) ou un certificat médical attestant de l'incapacité de lire l'imprimé ordinaire après correction.

Si vous empruntez uniquement des livres en gros caractères, aucun justificatif ne vous est demandé.

Vous pouvez vous inscrire en nous mentionnant vos nom, prénom, date de naissance, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques (e-mail) :

- Sur place : 5, rue Duroc 75007 Paris,**
- Par e-mail : mediatheque@avh.asso.fr
(justificatif scanné en pièce jointe),**
- Par courrier : Médiathèque Valentin Haüy, 5, rue Duroc 75007 Paris (avec copie du justificatif),**
- Par fax : 01 44 49 27 10 (avec copie du justificatif).**

Quels types de livres, films et partitions puis-je trouver à la médiathèque ?

Tous les genres sont représentés sous différents supports : des livres de fiction et des documentaires sur tous les sujets, des Œuvres classiques et des ouvrages d'actualité, des partitions ainsi que des journaux et des magazines. De nouveaux titres intègrent nos collections chaque semaine.

Quels autres services propose la médiathèque ?

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous conseiller des livres en fonction de vos goûts ou de vos recherches. Ils peuvent aussi vous aider à trouver un livre adapté par une autre structure que l'AVH.

Des animations autour des livres sont organisées sur place et sont enregistrées. Les enregistrements de celles-ci peuvent ensuite être envoyés sur support CD aux abonnés qui n'ont pu s'y rendre.

Des ordinateurs, des scanners, des vidéo-agrandisseurs et une machine à lire sont à la disposition de tous dans nos locaux.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

La médiathèque est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 17h ainsi que le lundi de 13h à 17h (attention : les portes ferment à 16h45).

Puis-je recevoir les livres, films et partitions par la Poste ?

Tous nos livres, films et partitions peuvent vous être envoyés par la Poste et vous pouvez nous retourner les livres ou partitions en braille et les films dans des valisettes prévues à cet effet. Ils bénéficient de la franchise postale : vous n'avez donc rien à payer !

Pour les ouvrages en gros caractères, une participation aux frais de port vous est demandée.

2. Comment emprunter des livres, films et partitions ?

Comment emprunter des livres, films et partitions ?

- **Sur place : 5, rue Duroc 75007 Paris,**
- **Par téléphone : 01 44 49 27 27,**
- **Par e-mail : mediatheque@avh.asso.fr**

Comment choisir les livres, films et partitions que je veux lire ?

Sur place : vous pouvez venir choisir vous-même vos livres en rayon, à la médiathèque.

Vous pouvez bénéficier des conseils des bibliothécaires par téléphone, par e-mail ou sur place : en leur indiquant ce que vous cherchez ou ce que vous aimez, ils vous aideront à trouver les documents qui répondent à vos attentes.

Vous pouvez consulter nos catalogues sur le site web : www.avh.asso.fr/mediatheque.

Vous pouvez vous abonner à la lettre d'informations bi-mensuelle « La Gazette », envoyée par e-mail.

Combien de documents puis-je emprunter ?

Les modalités de prêt diffèrent selon ce que vous empruntez. Vous pouvez emprunter 10 documents tous supports confondus.

Exemples : 10 livres audio Daisy ou encore 5 livres audio Daisy + 3 livres braille + 1 partition + 1 film.

A distance, vous pouvez demander jusqu'à:

- 10 livres audio Daisy toutes les 2 semaines,**
- 10 livres ou partitions en braille pour 6 semaines, renouvelable une fois,**
- 4 films audio-décrits (CD ou DVD) pour 6 semaines renouvelable une fois,**
- 1 colis de 5 livres en gros caractères pour 3 mois, renouvelable une fois.**

Sur place à la médiathèque Valentin Haüy vous pouvez demander jusqu'à :

- **10 documents (livres audio Daisy, en gros caractères, en braille et partitions en braille) pour 6 semaines, renouvelable une fois,**
- **4 films audio-décrits (CD ou DVD) pour 6 semaines, renouvelable une fois.**

Comment retourner les livres, films et partitions ?

- **Livres braille, audio Daisy et gros caractères et films pris sur place : rapportez-les nous directement à la médiathèque.**
- **Livres et partitions en braille et films par correspondance : vous les replacez dans la valisette en plaçant l'étiquette sur laquelle figure votre adresse à l'intérieur, puis vous déposez la valisette dans une boîte aux lettres ou à la Poste et vous n'avez rien à payer (nous bénéficions de la franchise postale).**
- **Livres audio Daisy par correspondance : il est**

inutile de nous les renvoyer ! Vous pouvez conserver ces CD ou les détruire. Ces livres sont réservés à un usage strictement personnel.

- **Livres en gros caractères par correspondance : placez-les dans l'enveloppe de retour qui se trouve dans le paquet que vous avez reçu, celle-ci est préaffranchie ; ainsi vous n'aurez pas besoin de payer quand vous vous rendrez à la Poste.**

Comment connaître les titres proposés ?

- **En consultant le site web à l'adresse : www.avh.asso.fr/mediatheque (rubrique catalogue),**
- **En téléphonant au 01 44 49 27 27 aux horaires d'ouverture,**
- **En vous procurant les catalogues des livres en gros caractères et des films audio-décrits sur place ou sur demande,**
- **En achetant le catalogue des livres audio Daisy**

auprès du magasin de IAVH (Service de Matériel Spécialisé) : 3, rue Duroc 75007 Paris, téléphone au 01 44 49 27 37,

- **En prenant un rendez-vous téléphonique ou sur place avec un bibliothécaire qui vous aidera à faire votre choix.**

Comment connaître les nouveautés ?

Des nouveautés enrichissent nos collections chaque semaine.

Vous pouvez recevoir les listes des nouveautés dans votre messagerie électronique, en vous abonnant à la lettre d'Informations bi-mensuelle de la médiathèque, « La Gazette » ou les consulter :

- **sur le site web (onglet médiathèque, rubrique catalogue): <http://www.avh.asso.fr/mediatheque>,**
- **sur le serveur vocal de IAVH au 01 44 49 27 49, puis laissez-vous guider,**
- **dans Le Louis Braille.**

3. Comment télécharger des livres audio ?

Vous pouvez facilement télécharger vos livres audio Daisy disponibles à la médiathèque Valentin Haüy.

Ce service est utile si vous disposez d'un lecteur Daisy équipé de carte SD ou d'un smartphone. Vous pouvez aussi écouter les livres à partir de votre ordinateur ou les graver sur des CD.

Mode d'emploi :

- 1. Il faut envoyer un e-mail à l'adresse : livredaisy@avh.asso.fr en indiquant votre numéro d'abonné (disponible sur demande auprès de la médiathèque), les titres des livres souhaités et les noms des auteurs.**
- 2. Vous recevrez en réponse un e-mail contenant un lien avec le titre du livre.**
- 3. Cliquez sur le lien pour télécharger le livre sous la forme d'un fichier zip.**

- 4. Enregistrez le fichier zip sur votre ordinateur.**
- 5. Décompressez le fichier zip pour récupérer le dossier contenant le livre.**
- 6. Copiez le dossier extrait sur votre lecteur ou votre smartphone ou graver le sur un CD.**
- 7. Vous pouvez maintenant écouter votre livre audio, bonne lecture !**

Combien de livres audio peut-on télécharger ?

Il est possible de télécharger jusqu'à 10 livres audio Daisy par période de 2 semaines.

Attention, les liens envoyés par e-mail deviendront inactifs le 1^e et le 16 de chaque mois ! Les livres ne seront donc plus téléchargeables. Pour les obtenir de nouveau, il est nécessaire de refaire la demande.

4. Quelles autres activités autour du livre ?

Quels services sont proposés sur place à la médiathèque Valentin Haüy ?

- **Prêts de livres, films et partitions,**
- **Consultation de livres, films sur place,**
- **Mise à disposition de lecteurs Daisy,**
- **Consultation de la presse par Vocale Presse ou sur CD Daisy,**
- **Mise à disposition d'ordinateurs (équipés de plages braille, du logiciel de revue d'écran Jaws, du logiciel Zoomtext et de scanners) pour consulter notre catalogue, faire des recherches sur internet (Wifi), utiliser un traitement de texte, scanner des documents,**
- **Mise à disposition de vidéo-agrandisseurs et d'une machine à lire,**
- **Impression de courts documents imprimé ou en**

braille,

- Possibilité d'assister à des animations réalisées par les bibliothécaires : présentation de nouveautés, de sélections thématiques, d'auteurs, des ateliers autour d'outils informatiques ou destinés à l'aide à la lecture...

Les animations : c'est quoi ?

Les animations de la médiathèque sont organisées gratuitement par les bibliothécaires, parfois aidés d'intervenants extérieurs. Sous la forme de conférences, de lectures ou de discussions, elles présentent un livre, un auteur, un thème, un genre littéraire.

Elles sont accompagnées d'une liste de titres d'ouvrages disponibles à la médiathèque, appelée « bibliographie ». Ces bibliographies vous permettront d'en savoir plus sur le sujet abordé ou de lire des romans en rapport avec le thème évoqué.

Comment puis-je assister à une animation ?

La participation est gratuite.

Rendez-vous à 14h45 à l'accueil de la médiathèque. Vous pouvez vous inscrire en avance ou le jour-même, sur place auprès de nos bibliothécaires ou par téléphone, courrier papier ou e-mail.

Je n'habite pas à Paris : comment profiter des animations ?

Chaque animation est enregistrée. Un CD-audio contenant l'enregistrement de chaque séance peut ensuite vous être prêté sur simple demande auprès des bibliothécaires.

A quelles conditions puis-je utiliser les ordinateurs de la médiathèque ?

Si vous savez vous servir d'un ordinateur et de l'aide technique (Jaws ou Zoomtext) dont vous avez besoin, vous pouvez utiliser nos ordinateurs.

Si vous ne savez pas encore utiliser un PC, nous

vous conseillons de prendre d'abord des cours auprès du Club informatique du comité Ile-de-France de IAVH.

Pour être sûr qu'une place sera disponible au moment où vous souhaitez venir, nous vous conseillons de réserver un créneau auprès des bibliothécaires par téléphone ou sur place.

Puis-je lire sur place les livres de la médiathèque ?

Des tables et des fauteuils sont à votre disposition pour lire sur place. Nous pouvons vous prêter du matériel de lecture, tels que des Victor Reader, des ordinateurs, des vidéo-agrandisseurs, une machine à lire, des scanners

Je cherche un livre que vous n'avez pas : pouvez-vous m'aider ?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à trouver des livres que nous ne possédons pas. Nous pouvons aussi vous conseiller sur les structures susceptibles d'adapter vos documents.

5. Questions diverses

**C'est la première fois que je viens à la médiathèque :
qui pourra m'aider ?**

Lors de votre première visite, un bibliothécaire vous fera découvrir les lieux et vous aidera à prendre des repères.

Si vous souhaitez découvrir plus précisément le fonctionnement de la médiathèque et ses collections, n'hésitez pas à demander aux bibliothécaires qui sont là pour vous renseigner.

**J'ai des suggestions ou des remarques à faire, vers
qui me tourner ?**

Nous sommes à votre écoute pour recueillir vos suggestions en matière de nouveaux livres à adapter, de thèmes à développer dans nos collections ou lors d'une animation.

Vous pouvez aussi nous adresser toute remarque ou suggestion par téléphone, par courrier papier ou électronique à l'attention du responsable de la médiathèque.

Qu'est-ce que « DAISY » ?

DAISY est un format d'enregistrement pensé et développé pour améliorer la lecture des personnes handicapées.

Les livres audio Daisy sont plus faciles à utiliser que les livres audio classiques grâce, notamment, aux fonctionnalités suivantes :

- changement de la vitesse de lecture sans modification de la hauteur de la voix,**
- passage facile d'une partie à l'autre, d'un chapitre au suivant ou au précédent,**
- possibilité de se déplacer de phrase en phrase dans le texte.**

Qu'est-ce que le braille ? Comment l'apprendre ?

Le braille est le système de lecture et d'écriture utilisé par les personnes non-voyantes et très malvoyantes.

Les lettres, les chiffres, les notes de musique sont représentés par des combinaisons de points en relief.

On peut apprendre le braille à tout âge, par curiosité pour découvrir un nouveau système de lecture-écriture ou pour remplacer le système traditionnel d'écriture, lorsqu'on ne peut plus l'utiliser.

LEAVH propose des cours de braille gratuits par correspondance ou dans certains de ses comités régionaux et locaux.

Qu'est-ce que l'audio-description ?

L'audio-description consiste à ajouter sur la bande-son du film une voix d'acteur qui va décrire l'action.

Ainsi les personnes déficientes visuelles peuvent profiter pleinement du spectacle.

La médiathèque prête des films avec audio-description : dès le lancement du DVD, le film démarre avec les commentaires destinés aux personnes non voyantes et mal voyantes. Pour les déficients visuels qui le souhaitent, nous prêtons aussi uniquement les bandes son des films avec l'audio-description, sous la forme de CD audio.

Qu'est-ce que la franchise postale ?

Grâce à la franchise postale (valable pour les documents audio et braille), les abonnés n'ont pas à payer la Poste.

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une agréable lecture ! A bientôt !